

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Unité de Fabrication de Médicaments dite «Unimed»

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société « UNIMED » informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Elective de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein de son conseil d'administration qui a été convoquée pour le 11/11/2022, n'a pu valablement délibérer pour défaut de quorum.

Conformément à la réglementation en vigueur, Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la société « UNIMED » sont invités à nouveau pour assister à l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le 05/12/2022 à 15 h 00 au siège social de la société sis à la ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-La désignation d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires devant siéger au sein du conseil d'administration pour les années 2022-2023-2024.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations, prévues par l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché financier N°23 du 10/03/2020, sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège social de la société « UNIMED ».